

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ; MM. ETCHEVERRY, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : MM. ALDANA-DOUAT, BROUCARET

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. ETCHEVERRY, M. BROUCARET à M. CURUTCHARRY

SECRETARE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N°4 – FINANCES BUDGET PRIMITIF 2023 : BUDGET ANNEXE – ORCHESTRE DU PAYS BASQUE (OSPB)

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Budget Primitif 2023 du Budget Annexe – Orchestre du Pays Basque, ci-joint, s'équilibre, en recettes et dépenses :

Section de Fonctionnement 1 144 110,00 €

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses proposées en Fonctionnement comprennent :

002 - Déficit de fonctionnement reporté.....	66 782,13 €
011 - Charges à caractère général.....	194 360,00 €
- Personnel affecté par la collectivité de rattachement.....	313 480,00 €
- Rémunération artistique	568 490,00 €
012 – Charges de personnel	881 970,00 €
67 – Charges Exceptionnelles.....	997,87 €

Ces dépenses sont financées par les recettes suivantes :

70 - Produits des services	120 000,00 €
- Participation Communauté Agglomération Pays Basque	1 005 110,00 €
- Participation Conseil Départemental	14 000,00 €
74 – Dotations et Participations.....	1 019 110,00 €
77 - Produits Exceptionnels.....	5 000,00 €

Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'Administration :

- adopte le Budget Primitif 2023 du Budget Annexe – Orchestre du Pays Basque ;
- l'arrête aux chiffres suivants :

- Section de Fonctionnement : Recettes/Dépenses 1 144 110,00 €

DONT ACTE